

droite maintenant un stylet longitudinalement sur le milieu de la paupière, la pression du stylet fait basculer le cartilage tarse et amène la face conjonctivale et la paupière supérieure à regarder en avant. Le corps étranger se présente à la surface de la conjonctive; l'extrémité d'une tige mousse le cueille et l'enlève. Une fois l'extraction terminée, on ordonne au malade de regarder en haut et le cartilage tarse reprend de lui-même sa position normale.

Si le corps étranger est *implanté* dans la conjonctive, on l'enlèvera au moyen d'une pince ou à l'aide d'un léger coup de ciseaux.

Corps étrangers de la cornée. — L'ablation des corps étrangers de la cornée (paillettes métalliques, particules solides) doit être immédiate, afin de parer aux phénomènes inflammatoires et douloureux, et de prévenir l'opacité de la cornée et quelquefois l'iritis.

Généralement le corps étranger s'aperçoit facilement; on l'attaquera après cocaïnisation, à l'aide d'une pointe effilée, d'une aiguille spéciale, en insistant la pointe de l'instrument entre le corps étranger et la cornée. S'il résiste aux premiers efforts, s'il est solidement implanté, on le déracinera en creusant tout autour une loge, aux dépens des lames cornéennes superficielles. Une fois isolé, on le saisira avec une pince. Il est nécessaire d'enlever les tissus altérés ou teints de rouille, car une plaie de la cornée ne se répare rapidement qu'à condition d'être nette et propre. Après l'extraction, il est utile d'appliquer, pour quelques heures, un pansement formé de gaze stérilisée coupée en rondelles et d'un peu d'ouate hydrophyle, le tout maintenu par une bande de crêpe de Velpeau.

M. H.

(*Journal Médical de Bruxelles*)

